

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château de Boussu

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Boussu*

Nom du jardin	Parc du Château de Boussu
Nom ancien	Domaine des seigneurs de Boussu
Nom ancien	Château Caraman
Nom ancien	Château Né
Date de création	XVI-XVII ^e siècles (disparu) ; vers 1810 ; depuis la fin des années 1980
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Boussu
Auteur/ Créateur	ArchiVert, B Kanabus, architecte
Auteur/ Créateur	H Meunier et Associés, architectes-paysagistes et géomètre (fin des années 1980)
Coordonnées	rue de Caraman, 8 ; 7300, Boussu ;
Localisation	Latitude : 50.43421739999999 Longitude : 3.787856599999941

Historique

D'après un plan levé en 1690 par un ingénieur français, les jardins du château de Boussu au XVII^e siècle respectent le principe d'axialité mais ne sont pas étagés. L'environnement du château est organisé à partir de deux axes. Le premier (nord-sud) traversait l'arc du châtelet d'entrée, la galerie du château, la cour, l'aile nord et se prolongeait jusqu'à une île circulaire reliée à l'aile nord par un pont. Cette île traitée en « jardin de la motte » où « Mont-Parnasse » est plantée de trois cercles concentriques d'arbres. Un pavillon octogonal accueille une grotte ornée de coquillages animée de jeux d'eau alimentés par un système de pompes. ces mécanismes hydrauliques sont déjà décrits par Jean Brouaut en 1646 dans son « Traité de l'eau de vie ou anatomie théorique et pratique du vin ». Au sud de cet axe, s'étirait une drève de hautes tiges encadrée de murs menant à la chapelle funéraire des Seigneurs de Boussu. Le second axe du jardin, perpendiculaire au premier, respecte une orientation est/ouest. Il relie, par un pont, le châtelet d'entrée à un jardin-île, rectangulaire, de type médiéval divisé en trois parterres et entouré d'une haie vive agrémentée de tonnelles aux angles. Vers l'est, se trouvait la basse-cour. A cette époque, le domaine de Boussu s'étendait, au nord, jusqu'à la Haine ; au sud, jusqu'aux portes de Dour ; à l'est, jusqu'au cour du ruisseau de Hanne-ton et, à l'ouest, jusqu'au vivier Frésin. Cette dernière partie comprenait trois étangs. Le domaine comptait également des vergers, potagers, pépinières et garennes situés vraisemblablement près de la basse-cour. Dans le parc, situé hors des douves, d'autres éléments accompagnaient les promenades mais il est impossible de les localiser avec exactitude. On pouvait notamment visiter une grotte, comparable à la grotte des Pins à Fontainebleau, décrite comme suit dans un récit anonyme de 1628 : « Il y a de belles grottes, de beaux estangs ; ses grottes en haut forme d'homme, peintures, chevaux qu'on a présentés au comte, force armes antiques, scelles, estrivières à l'escu ». Il est à présent certain, suite aux récentes découvertes archéologiques, que ces grottes étaient animées d'automates en

plomb. Une description de Pierre du Mont, ajoutée à l'édition française de la « Description de tous les Pays-Bas » de Guichardin (1609) apporte d'autres éléments d'interprétation : « Tout proche de ce jardin y a un abreuvoir artificiel et piscine, le tout au grand contentement de ceux qui entendent l'art. Toutes sortes d'artisans chacun en son art y trouve de quoy s'esmerveiller ». Au cours du XVIII^e siècle, la plupart des éléments Renaissance disparaissent. Le château est partiellement démonté ; seules l'aile sud, la tour d'angle sud-ouest et une partie de l'aile est sont conservées. Les trois viviers qui s'étendaient au nord du château sont progressivement asséchés (entre 1746 et 1792) et remplacés par un réseau de canaux sillonnant des prairies marécageuses. Lors de ces importants travaux d'assèchement, les douves sont également remblayées (dès 1754). A l'aube du XIX^e siècle, le châtelet édifié par Du Broeucq est maintenu et ses flancs greffés d'ailes afin d'accueillir une maison de plaisance pour le comte de Caraman qui, dès 1810, fait aménager un jardin pittoresque aux alentours de sa nouvelle demeure. La propriété connaît alors une nouvelle période de splendeur. Un plan dressé en 1834 par l'arpenteur François Roelandt permet d'apprécier l'ampleur des aménagements réalisés et les fastes d'un ensemble paysager bien équilibré qui exploite les caractères aquatique et topographique des lieux. Le tracé des anciens canaux d'irrigation est modifié, ponctuellement élargi et parfois dédoublé pour former une île et constituer une large ceinture d'eau autour du château, sur laquelle sont jetés six ponts, certains équipés de vannes. Des bras d'eau sillonnent les pelouses portant les noms évocateurs de « Rivierette » ou « canal de la Brasserie ». D'autres adoptent dans les sous-bois l'aspect de ruisseaux naturels rappelant un des thèmes privilégiés du jardin pittoresque : la rivière serpentine. Un des rus, alimenté par « le courant du Marais de Saint-Ghislain », rejoint ensuite dans le « Grand Courant ». De nombreuses promenades sinueuses parcourent et contournent de larges pelouses ovoïdes ponctuées par une succession d'îlots de verdure. Les perspectives mettent en valeur divers éléments construits : kiosque, fabrique de jardin, pont chinois, obélisque, cippe, etc. L'ancien axe planté reliant le château à la chapelle funéraire est maintenu mais son tracé est assoupli et une grille en fer à cheval flanquée de pavillons en marque désormais l'entrée. Quelques plantations de hautes tiges, différents massifs arbustifs et des parterres fleuris aux abords du château masquent les vestiges de l'ancien château Renaissance. Au sud de la bassecour, transformée en ferme et en brasserie, se trouvent les jardins potager et fruitier, séparés du parc par une simple haie doublée d'un alignement d'arbres d'ornement et par une orangerie (au sud). A l'ouest du château, une pelouse ovoïde ponctuée de deux rangées d'arbres et ceinturée d'un massif arbustif accompagne la buanderie aménagée sur les bases d'un bâtiment antérieur. Lors d'une visite des lieux en 1832, Dinaux décrit l'atmosphère du parc : *le parc est dessiné à l'anglaise, mais avec beaucoup de simplicité; le sol étant malheureusement fort plat, ne se prêtait à aucune de ces combinaisons heureuses qu'offrent au dessinateur les accidents du terrain ; du reste, on a tiré le meilleur parti possible de belles et grasses prairies qui s'étendent jusqu'aux rives de la Hayne, voisine elle-même de l'embranchement du canal de Condé à Mons (...)*. Un célèbre paysagiste a dit : « *L'eau est l'âme d'un paysage et d'un parc* » ; *Boussut a selon moi beaucoup trop d'âme. Le sol y est un peu bas, et une certaine humidité s'y fait constamment sentir. D'un autre côté, comme nulle chose n'est ici bas sans compensation, ce défaut est racheté par une grande puissance de végétation et par une fraîcheur perpétuelle qui émane du sol et qui semble défier les chaleurs les plus cuisantes de la canicule. Quelques fabriques, entre autres un joli kiosque oriental, des petits ponts, des barrières, des corbeilles de roses et de dahlias, rompent l'uniformité des pelouses toujours vertes; dans un des recoins du parc s'élève un obélisque funèbre...*

En 1842, la propriété passe à la famille Nédonchel et le parc est amputé, au sud, d'une parcelle de deux hectares par la ligne ferroviaire. Durant la Seconde Guerre mondiale, le parc est défiguré par la construction d'une dizaine de casemates, les grands arbres sont abîmés ou abattus et le château est soufflé par une explosion en 1944. Délaissé pendant près de trente ans, le parc partiellement conservé, appartient aujourd'hui à la Commune de Boussu qui en a confié la gestion à l'asbl « Gy Seray Boussu ». Depuis 1985, d'importantes campagnes de fouilles ont permis de mettre au jour de nombreux éléments constitutifs du parc et d'assurer la sauvegarde du site et de ses vestiges. Devenu un arboretum de valeur, le site reste, malgré les nombreux dommages causés par la guerre et l'abandon, profondément marqué par l'aménagement pittoresque réalisé au début du XIX^e siècle.

Description

Éléments architecturaux : A proximité de la voie de chemin de fer, ancienne dépendance en brique construite suivant le type caractéristique des constructions réalisées par la société des chemins de fer au XIX^e siècle : hautes élévations en brique, fenêtres

hautes, cordons de brique en façade et en encadrement des baies. Au nord, sur un promontoire compris entre les deux bras de la ceinture d'eau, pavillon oriental relevé en 2002 après excavations des vestiges en 1996. Des colonnes en pierre sur un plan octogonal supportent un nouveau dôme réalisé en matériaux légers contemporains d'après le modèle original en bois et couverture en zinc. Les colonnes étaient autrefois reliées entre elles par une claire-voie.

Éléments végétaux : Parmi les nombreux taillis et zones boisées, quelques arbres plantés vers le milieu du XIX^e siècle font l'objet de beaucoup d'attention de la part de l'association sans but lucratif gestionnaire du parc. Parmi ceux-ci, un érable sycomore à feuilles panachées (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii'), deux marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), deux aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*), un charme commun (*Carpinus betulus*), une aubépine (*Crataegus monogyna*), un hêtre vert (*Fagus sylvatica*), un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un frêne commun (*Fraxinus excelsior*), un tilleul argenté (*Tilia tomentosa*), un chêne fastigié (*Quercus robur* 'Fastigiata'), un if (*Taxus baccata*), un remarquable houx (*Ilex aquifolium* 'Ferox'), un platane hybride (*Platanus x hispanica*), un chêne pédonculé (*Quercus robur*), un robinier (*Robinia pseudoacacia*), un saule blanc (*Salix alba*), trois beaux saules pleureurs (*Salix babylonica*), deux beaux sureaux noirs (*Sambucus nigra*) et un tilleul (*Tilia x europaea*).

Potager : Totalement disparu, l'espace potager, ceinturé d'une haie et morcelé en plusieurs carrés de culture, se trouvait au sud de la basse-cour. Il était accompagné de vergers et d'une orangerie démontée dans la seconde moitié du XX^e siècle.

L'eau : L'eau était l'élément majeur de la composition pittoresque du début du XIX^e siècle. Depuis le nord-est, aux abords de la brasserie, s'étirait un long canal circulaire entourant le château. Ce canal dit de la Brasserie s'évasait ensuite vers le nord-ouest avant de se diviser pour contourner une île parcourue par plusieurs cheminements et occupée à son extrémité nord par un petit pavillon. Plus loin, le canal rejoignait la Rivierette qui s'étirait d'est vers l'ouest avant de former une boucle près de la ferme. Plusieurs ponts et passerelles permettaient de franchir les différents cours d'eau et de poursuivre la promenade. Les six ponts d'origine n'ont pas tous résisté au temps ; ils ont été restaurés ou renouvelés à partir de matériaux de l'ancien château du XVI^e siècle comme l'attestent certaines marques lapidaires. Deux ponts rejoignent l'île dont l'un a remplacé un ancien pont chinois en bois. Le premier (vers 1875), en moellon de calcaire et une arche en anse de panier, présente un tablier légèrement incurvé et sera rehaussé d'un garde-corps dans le courant du XX^e siècle. Le deuxième pont (1901), en pierre également et de même composition, présente une arche à bossage chanfreiné. A l'ouest, une écluse munie d'une vanne était surmontée d'une élégante passerelle arquée bordée de rambardes à panneaux de fonte ouvragée. En remontant vers l'est, un petit escalier plonge dans la Rivierette. Vis-à-vis du château, au beau pont de 1875 en moellons calcaires et arche en anse de panier était flanqué, à chaque extrémité, d'une petite tour ; le garde-corps est frappé d'armoiries. Le cinquième pont menait à la basse-cour ; un sixième se trouvait au nord-ouest. Les zones boisées et les prairies étaient sillonnées de petits ruisseaux et de canaux alimentés par des sources ou par la Haine. L'eau jadis omniprésente a aujourd'hui presque disparu. Seules les emprises au sol et les vestiges des ponts enjambant les canaux ou ruisseaux témoignent encore de la magnificence de ces jardins d'eau, aujourd'hui devenus des zones humides, à l'image des marais qui occupaient le site avant les travaux d'assèchement du XVIII^e siècle.

État de conservation : Les jardins réguliers du XVI^e et du XVII^e siècles et leurs plans d'eau ont entièrement disparu. Les campagnes de fouilles entamées depuis les années 1985 ont mis au jour certains de leurs éléments constitutifs, étayant les hypothèses avancées sur base de la seule étude des documents iconographiques conservés. Durant le XIX^e siècle, le domaine connaît plusieurs morcellements et ventes successives réduisant la propriété à environ un cinquième de sa superficie d'origine. Par ailleurs, les zones boisées sont supprimées pour y extraire de la houille. En 1842, la ligne de chemin de fer traversant la partie sud de la propriété fait disparaître l'entrée originale et ses pavillons, ainsi qu'une partie du jardin paysager. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le site est saccagé par l'armée allemande qui transforme le parc en camp retranché où sont implantés des dizaines de casemates. De nombreux arbres sont abattus ou fortement abîmés et le château est détruit par une violente explosion. Le site menacé par un projet de lotissement, est racheté par la Commune de Boussu en 1985. Après d'importants travaux de nettoyage, certains éléments du parc du XIX^e siècle sont revalorisés dont quelques essences paysagères plantées au milieu du XIX^e siècle, de nombreux éléments architecturaux tels ponts et pavillon datant de l'époque des comtes de Caraman ainsi que les anciens sentiers de promenade. Des nombreux canaux et ruisseaux en grande partie asséchés, certains sont volontairement maintenus à l'état de marécage pour y favoriser l'installation de biotopes et le retour des oiseaux.

Maintenance : Suite aux dégâts occasionnés par la Seconde Guerre mondiale et durant les années d'abandon qui ont suivi, le parc a perdu nombre d'éléments de sa composition paysagère. Racheté par la Commune de Boussu en 1985 et désormais géré par une association sans but lucratif créée à cet effet, le parc est l'objet d'importantes campagnes de fouilles permettant de mettre au jour les témoins des aménagements successifs. Le site est progressivement restauré. Les anciens cheminements sont retracés, les pelouses réensemencées, les ponts et autres éléments architecturaux à nouveau dégagés et remis en valeur. Les sous-bois sont nettoyés et replantés. En 2002, le pavillon situé à la pointe nord de l'île est redressé pour servir de poste d'observation ornithologique, notamment pour les groupes scolaires.

Restauration : Sous l'impulsion de l'association sans but lucratif « Gy Seray Boussu », un vaste programme de restauration des éléments architecturaux conservés ou mis au jour lors des fouilles - notamment la consolidation des ruines du châtelet de Jacques Du Broeucq - a été entamé. Dans le parc, on note le remontage du pont de 1875 enjambant la « Rivierette » et menant à l'ancien châtelet. On peut également citer le dégagement et la consolidation des autres ponts en vue d'une restauration. Le pavillon octogone implanté sur la pointe nord de l'île vient d'être remonté et couvert d'une toiture en matériaux légers, reproduisant l'originale en bois.

Projet de restauration : Aménagement d'une zone naturelle avec observatoire ornithologique. Le projet global comprend la création de diverses zones à l'intérieur du parc (zone de loisirs, zone d'exposition de vestiges lithiques, zone forestière spontanée, zone de repos, etc.) répondant à divers biotopes.

Auteur du projet : H. Meunier, paysagiste pour l'agence de parcs et jardins ArchiVert à Mons.

Date de réalisation du projet : début des années 2000.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :42/4, 43/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) :45/6 (Saint-Ghislain) Impr. coul. 1896

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) :45/6

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) :45/6/1

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Plan du chateau de Boussu en 1690, levé par un ingénieur anonyme de la garnison française. Dessin à la plume rehaussé de couleurs, 1690 (Vincennes, S.H.A.T., Archives du Génie, art. 14).

« Plan de Saint-Guilain ». Plan aquarellé, 1746 (Vincennes, S.H.A.T., vol A2 C348 ms 502-503).

Plan figuratif des prairies, canaux et parties de Hainin, avec les étangs de Boussu et leurs environs, ainsi que la rivière de Haine depuis l'écluse de Saint-Ghislain jusque à celle de Dibiant, levé le 16 septembre 1754 par C.-J. COLLET et F. LE CLERCQZ, arpenteurs (Archives de l'État à Mons, cartes et plans n° 674).

Plan d'assemblage du château de Boussu et de ses dépendances situés sur les territoires des communes de Boussu, Saint-Ghislain, Hainin, Elouges, Hornu et Baudour appartenant à Monsieur Maurice de Caraman. Album de plans dressés par François ROELANDT, arpenteur, 1834 dont plan du jardin pittoresque (coll. M. Capouillez, Boussu).

Plan d'aménagement du parc du château de Boussu. Projet par ArchiVert :B. Kanabus, architecte, H. Meunier et Associés, paysagistes, novembre 2000.

Relevés des différents éléments construits et projets de restitution par K. Fatsar, Kuleuven - CCRL, 1996.

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Vue à vol d'oiseau figurant le château, l'église et le village de Boussu, le bois de cette localité, l'hôpital de Hanneton, la ville de Saint-Ghislain et ses environs, les marais de Wasmuël et des parties de ce village et de celui de Hornu. Plan encre, non daté [début du XVI^e siècle] (Archives de l'État à Mons, Cartes et plans, n° 31).

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Boussu*

Château de Boussu. Lithographie de JOBARD, d'après un dessin de MADOU In : DE CLOET J.-J., *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1825, t. II, n° 173.

Jean-Jacques, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1825, t. II, n° 173.

Cartes postales montrant le château de Boussu, entre 1900 et 1967. (coll. M. Capouillez, Boussu).

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1982, vol.4, p. 86.

DE JONGE Krista (dir.), CAPOUILLEZ Marcel (coord.), *Le château de Boussu*, Namur, DGATLP (Etudes et Documents, série Monuments et Sites, 8), 1998.

DINAUX A., « Histoire des Monuments. Château de Boussu » *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du midi de la Belgique*, Valenciennes, 1832, t. 2, p. 381-382.

GUICHARDIN Louis, *Description de tous les Pays-Bas*, 1609.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Intitulé du classement : Monument

Éléments classés : château (ruines) et dépendances - S :alentours.

Arrêté : 1988-06-20

Publié : oui

Superficie : 12 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2002-11-27

Index

Statut : privé

Ouverture : ouvert au public

classement : Monument

classement : Site

Type : Plan libre

Type : Pittoresque